Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Site du collège André Brouillet (Couhé) > Accueil > Bienvenue ... https://etab.ac-poitiers.fr/coll-andre-brouillet/spip.php?article1557 - Auteur : Webmestre

La musique répétitive est-elle source de création ou d'ennui ?

Descriptif:

Telle est la question que monsieur FREDONNET, professeur d'éducation musicale, a posé à ses élèves de 4ème. Si vous voulez comprendre la démarche pédagogique du travail demandé, vous devez lire la suite.

Et pour écouter les productions des élèves, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant :

https://ww2.ac-poitiers.fr/ed_music/spip.php?article524 27

Après un travail sur la musique répétitive minimaliste de Steve Reich, à travers son œuvre "Clapping Music" la problématique posée était la suivante : la musique répétitive est-elle source de création ou d'ennui ? D'où ces créations vocales d'une minute environ, calquées sur le modèle "Barres techno" de Oldelaf.

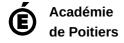
Matériel musical : 5 mots maximum, l'idée étant de leur trouver une interprétation intéressante (rythmique, articulation, intonation, humour...) et les superposer pour créer un événement sonore qui perd le sens initial des mots choisis.

Alors, pour être cohérent, la nécessité d'une thématique commune apparait vite nécessaire.

Donc:

- 1/ On choisit un domaine.
- 2/ On crée en réservoir de mots dans le domaine choisit.
- 3/ Chaque groupe d'élèves (donc 5, dans notre cas) choisit un mot et lui trouve une interprétation toute particulière.
- 4/ Interprétation individuelle, puis on procède au cumul, étage par étage.
- 5/ Selon sa volonté, le chef d'orchestre fait disparaitre et apparaitre tel ou tel élément, ce qui modifie la couleur sonore de l'ensemble.
- 6/ Enregistrement pour vous faire découvrir.

Enfin, les domaines ne sont pas annoncés. A vous de les découvrir.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.